

**Discours de S. E. Madame Laura Baeza,
Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie**

Pour la conférence

"Challenges to Tunisia's transition in a volatile regional environment"

Organisé par FRIDE – a European Think Tank for Global Action and CEMI –Center of Mediterranean and International Studies.

24 novembre 2015

Dar Zarrouk - Sidi Bou Saïd

Excellences, mesdames et messieurs,

Je tiens à remercier les organisateurs de cette conférence, FRIDE et CEMI, pour l'invitation à discuter avec vous du rôle que peuvent jouer les partenaires internationaux de la Tunisie dans l'actuelle situation. C'est une question à laquelle nous réfléchissons chaque jour de la semaine, et je me réjouis d'en pouvoir échanger avec vous aujourd'hui.

D'abord permettez-moi de faire une petite observation.

Je pense qu'il est important de ne pas surestimer les capacités des acteurs internationaux pour changer la situation en Tunisie.

Les changements que la Tunisie a connus ces derniers temps relèvent des capacités, des talents et des actions des Tunisiennes et des Tunisiens. Les solutions qui ont été trouvées sont des solutions tuniso-tunisiennes.

Je profite de cette occasion pour saluer l'ontroi du prix Nobel de la Paix au Quartet du Dialogue National pour avoir parrainé, justement, une telle solution qui a abouti à la nouvelle Constitution.

Les solutions sont tunisiennes, mais la Tunisie a besoin d'un appui important pour réaliser ces solutions. L'Union européenne est restée et restera aux cotés des Tunisiens pour accompagner les réformes et le développement du pays.

L'Union européenne a renforcé son appui à la Tunisie chaque année après la révolution, atteignant 169 millions d'euros de dons en 2014. Cette année le budget augmentera encore. A cela s'ajoute une aide macro-financière de 300 millions d'euros. Le budget de notre coopération avec la Tunisie a presque doublé après la révolution.

J'ai lu dans votre programme que l'aide des acteurs étrangers risque de "privilégier les aspects militaires et sécuritaires au détriment de l'aide économique et politique".

Je peux vous assurer que la Tunisie et l'UE se sont accordées pour une coopération dans tout **un éventail de secteurs**, car les nombreux défis auxquels la Tunisie fait face sont intimement liés.

Par exemple, **les principaux défis pour la Tunisie actuellement sont le développement économique et la situation sécuritaire**, et il est nécessaire de travailler sur les deux au même temps.

C'est dans cet esprit que nous venons de signer un accord important concernant un aide à la réforme du secteur de la sécurité.

A côté de notre appui macro-financier, et nos projets pour la réhabilitation des quartiers populaires en Tunisie, pour en nommer seulement quelques volets, ce programme visera à améliorer le fonctionnement du secteur de la sécurité pour renforcer, entre autres, la confiance entre les citoyens et les forces de sécurité au profit des tous les tunisiens.

Une approche globale est donc nécessaire pour aider la Tunisie à assurer un développement socio-économique et améliorer la sécurité en même temps.

Pendant que la Tunisie et l'Union européenne coopèrent pour le développement économique et le renforcement de la sécurité, **la transition démocratique est toujours en cours.**

Car la prospérité économique et le renforcement de la sécurité ne peuvent pas être garanties qu'en respectant les libertés et les droits fondamentaux inscrits dans la Constitution.

Notre coopération pour renforcer l'état de droit et la démocratie restera donc importante dans les années à venir.

La Constitution demande à être mise en œuvre pour garantir les droits et libertés qui y sont inscrits, et l'Union européenne compte accompagner la Tunisie dans ce processus primordial.

Par exemple, des instances constitutionnelles doivent être mises en place, et il y a un processus de décentralisation à mettre en exécution, avec des élections locales et régionales à organiser.

Nous appuyons également la réforme de la justice avec nos instruments de coopération.

Les chapitres de la Constitution concernant une justice indépendante doivent également être réalisés, bien que des pas importants aient été réalisés à ce propos ces dernières semaines avec **l'adoption par le Parlement des lois organiques concernant la Cour Constitutionnelle et le Conseil Supérieur de la Magistrature.**

Il y a aussi un effort de la part de nos partenaires tunisiens d'enraciner les valeurs démocratiques dans la société.

Force est de constater que la bataille pour la démocratie n'est pas encore gagnée.

Il y a une nostalgie naturelle très répandue pour la stabilité et sécurité de l'ancien régime qui risque de se traduire en nostalgie pour le régime lui-même.

Pour y arriver, il faut à mon avis **miser sur la jeunesse tunisienne.**

Il n'y a aucun doute sur le fait que l'avenir de la Tunisie sera entre les mains de la jeunesse d'aujourd'hui qui doit pouvoir s'épanouir dans un cadre démocratique.

Dans les relations bilatérales entre l'Union européenne et la Tunisie, nos intérêts fondamentaux sont partagés: nous œuvrons ensemble pour une Tunisie et une Europe stables, prospères et libres, en étroite collaboration avec leurs voisins de l'autre rive de la Méditerranée.

Ces intérêts partagés sont inscrit dans le cadre stratégique du Partenariat Privilégié.

Agrée après la révolution, ce partenariat vise à rapprocher la Tunisie et l'Union européenne sur la base des priorités que nous décidons ensemble.

Il comprend nos relations commerciales, le dialogue politique sur la sécurité, les négociations pour un partenariat pour la mobilité, la coopération scientifique, pour nommer seulement quelques-unes de ses composantes.

Permettez-moi de toucher brièvement l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi ou ALECA, pour lequel nous venons de lancer les négociations.

Je considère que **cet accord est une opportunité pour la Tunisie**. Le but ultime de l'ALECA est d'intégrer plus étroitement l'économie tunisienne dans le marché intérieur de l'Union européenne.

Cette intégration se fera à travers une plus grande ouverture réciproque, pour compléter et approfondir la zone de libre-échange mise en place suite à la signature de l'Accord d'Association il y a déjà 20 ans.

Cette ouverture sera accompagnée par le rapprochement progressif des réglementations et des institutions économiques tunisiennes avec celles de l'Union européenne, dans les domaines prioritaires que la Tunisie jugera utiles.

L'Union européenne a accepté depuis le début des négociations d'adopter une approche asymétrique et progressive en faveur de la Tunisie. Des programmes de renforcement des capacités et de l'assistance technique et financière pour accompagner ces secteurs seront nécessaires.

L'ALECA n'est pas une finalité en-soi mais un instrument parmi d'autres. Notre ambition est que les négociations ALECA puissent aller de pair et soutenir les choix de modernisation et de réformes faits par la Tunisie.

L'ALECA montre donc parfaitement l'observation avec laquelle j'ai commencé mes propos. Les changements en Tunisie – politiques, économiques et autres – viennent et viendront en fin de compte des Tunisiens et des Tunisiennes.

Merci pour votre attention.